**CHSCTREA Ile De France**

**DECLARATION LIMINAIRE DU 31/03/2020**

Monsieur le Président du CHSCTREA,

**Le snetap-FSU souhaite tout d’abord saluer l’ensemble des personnels de santé, pour leur dévouement sans retenue au chevet de nos concitoyens malades**, dans ce combat face à la pandémie du Covid-19 que nous connaissons actuellement. **Nous tenions également à rappeler** **que** **les personnels des trois EPLEFPA franciliens - comme** **l’ensemble de la communauté éducative nationale -,** **rendent eux aussi un service à la nation** en maintenant la continuité pédagogique, le suivi des familles ou encore les nécessités absolues de service (gestion, entretien, ménage, soin aux animaux,…). Aussi, quelle ne fut leur surprise et leur colère d’entendre les propos de la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, il y a quelque jours à la sortie du conseil des ministres. Elle y affirmait que le gouvernement *ne demanderait pas aux enseignants qui ne travaillent pas de traverser toute la France pour aller ramasser des fraises*. **Ces propos jettent du discrédit sur l’école et ses acteurs auprès de l’opinion publique et cela, nous le condamnons.**

L’instance d’aujourd’hui est convoquée sur l’ordre du jour «point mesures liées au coronavirus». L’intérêt de cette plénière ne fait aucun doute, et le **snetap-FSU tient à ce que des réponses précises puissent être apportées aux questions des personnels en matière de protection de leur santé**. Force est de constater que notre ministère n’a pas suffisamment anticipé la gravité de cette épidémie et ses répercussions sur des établissements comme les nôtres (en témoigne la non-convocation du CHSCT ministériel avant le confinement, malgré la demande de la FSU).

Depuis 15 jours, date de l’instauration du confinement national, les retours de la part de nos collègues nous inquiètent. Les consignes envoyées par les directions des EPL ont maintes fois changées (et ne sont pas toujours les mêmes lorsqu’on les compare).

**Aussi, un certain nombre de questions ont été recensées auprès de celles et ceux que nous côtoyons en temps normal** :

* Quel type de personnel doit encore se rendre sur nos EPL ? (A-t-on facilité le télétravail, ne peut-on pas généraliser le travail à distance ?,…)
* Quelles mesures de protection sont prises pour préserver la santé des personnels en présentiel face à la menace de cette pandémie (nettoyage des surfaces utilisées, masques, gants…) ?
* La gestion de la mise en œuvre des paies des agents sur budget est-elle assurée dans les 3 EPL? Y-a-t-il des contrats menacés ?
* Les consignes liées à la continuité pédagogique n’ont pas été suffisamment claires. Cela a engendré une diversité de pratiques qui ont épuisées les apprenants et les formateurs/enseignants, entrainant par la même occasion du stress et des troubles musculo-squelettiques. Des consignes régionales vont-elles être diffusées afin de résorber ces confusions ? Quelles simulations sont faites en ce qui concerne le calendrier d’évaluation des formations et des stages individuels en entreprise ?

Ces questions urgentes, qu’il convient d’apporter au plus vite une réponse, ne doivent pas nous empêcher d’initier une réflexion sur l’après-crise. **En effet, il nous semble inenvisageable de revenir à *l’école* comme si rien ne s’était passé.** Ce confinement, inédit en temps de paix, entraine et va entrainer dans nombre de familles, des conséquences psychologiques et fragiliser les plus précaires. Nous nous devons de planifier ce retour. Ne faisons pas la même erreur que lors des attentats du 13 novembre 2015, où l’impact sur les apprenants avait largement été sous-estimé.

Pour les membres du CHSCTREA IDF,

Le secrétaire, T. Dos Santos